

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

-Tunis Re-

Siège social : 12 Avenue du Japon -1073 Tunis

La société Tunisienne de réassurance, Tunis Re, informe le public et ses actionnaires, que son Conseil d'Administration, réuni en date du 17 février 2026, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extra Ordinaire, afin de procéder à une augmentation de capital pour le relever à au moins 200 MDT pour se rapprocher le plus possible des exigences réglementaires imposées aux réassureurs sur le marché étranger.

Les modalités de réalisation de cette augmentation seront validées lors du conseil du 26 Mars 2026.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société de réassurance qui en assume l'entière responsabilité.